

Rapport du Conseil d'Administration de l'ASBL BWBC Volley du 17 septembre 2019 à 20h00 à l'Axisparc

Présents: Pierre Vander Vorst, Emmanuel Bonami, Jean-Luc Haubruge, Eric Davaux, Francine Breekpot, Jean-Pol Sohy, Frédérick Vandembenden et Didier Vanleeuw.

Pour le Brabant wallon et Bruxelles-Capitale : Eric Bamps et Jean-Pierre Brouhon puis Thibault Lycops.

Excusés: Raymond Bricart et Philippe Jans.

Préambule

- Le Président lance le débat concernant l'heure de début des prochains CA, l'ensemble du CA décide à la majorité que celle-ci sera fixée dorénavant à 20h00 sauf circonstances spéciales.

• **Président et Secrétaire**

- Le rapport du CA du 19/08/19 sera approuvé au prochain CA avec les changements proposés par les membres;
- Jean-Pierre donne lecture du courrier de la FVWB concernant le return aux provinces et entités. Jean-Pierre constate des erreurs dans le décompte et demande que le BWBC reverse l'argent à la FVWB, BC se chargeant de demander la rectification pour le montant qui la concerne. Eric Davaux a rappelé récemment à la FVWB l'existence du BW et du BC. Le CA décide qu'un courrier rectificatif sera envoyé à la FVWB et à son Trésorier pour remédier à ces divers soucis, le CA en profitera pour réitérer sa demande de bien scinder les deux entités et le BWBC pour faire en sorte que les paiements arrivent aux bons destinataires (entités) ce qui devait être le cas depuis plusieurs mois, le CA demandera à Philippe Jans de rembourser à la FVWB les sommes perçues pour le return aux entités;
Sur le portail FVWB des responsables du BW sont apparus dans le comité du BWBC. Il sera également redemandé à la FVWB de scinder les deux entités sur le portail FVWB.;
- Jean-Pierre quitte la séance et est remplacé par Thibault;
- Le CA finalise les détails du registre UBO, cela sera réalisé dans les prochains jours et avant le 30/9/19 par Frédérick;
- Concernant l'organisation des interprovinces, le CA attend la décision du CA du BW afin de prendre une décision définitive, Aucun club bruxellois n'est en mesure d'organiser l'interprovinces de la Toussaint comme le demande la FVWB ;
- Pour la fin de saison, vu les possibles modifications et les fins de mandats, il est décidé de faire assez rapidement un appel à candidature pour les mandats qui seront vacants notamment celui de secrétaire, de vice-président, de responsable des statuts et règlements et d'un administrateur, cet appel est confié au président et au secrétaire;
- Le CA confirme la date de l'AG au 14/12/19 et décide que la convocation paraîtra sur le site le 15/10/19 avec tous les détails requis notamment l'introduction des modifications au ROI pour le 30/10/19 et la commission d'examen le jeudi 21/11/19 à 18h00;
- Un appel à candidature concernant l'organisation pratique de l'AG du 14/12/19 sera lancé aux clubs du BWBC pour avoir une salle pour environ 40 personnes avec les habituelles possibilités, le BWBC se charge de l'accueil (café et viennoiseries) à partir de 9h30;
- Concernant les assises du Volley du 7/09/19, Thibault donne divers points abordés notamment au niveau jeunes, un rapport complet est attendu dans les prochaines semaines par la FVWB. Eric D se charge de donner un compte rendu succinct des discussions de l'atelier Statuts et Règlements;
- Dans les prochaines semaines, le BW et le BC se réuniront pour mettre en place un protocole entre les diverses parties, ensuite une réunion sera convoquée, à laquelle seront également conviés les responsables du BwBC;

- Lors de chaque réunion du CA BWBC, un point particulier récurrent sera mis à l'ordre du jour, il concerne les demandes particulières des deux entités à examiner par le CA BWBC.
- **Technique et Jeunes**
Le CA examine les inscriptions en championnats jeunes et prend en compte la demande de Namur pour établir un championnat commun entre nos deux provinces en cadets et en cadettes. Il est rappelé que, depuis plusieurs saisons, le championnat cadets est déjà commun entre Namur et BWBC. Après discussion il est décidé que le Président et Francine prendront contact avec le responsable namurois pour mettre en place une compétition commune avec un règlement commun ne désavantageant pas les clubs du-BWBC. Il est également proposé de prendre les contacts afin de réaliser, dès la saison prochaine, mais pourquoi pas déjà cette saison, un championnat commun pour la catégorie minimes avec, peut-être, un 1^{er} tour régionalisé et un 2^{ème} tour avec les équipes se retrouvant à des niveaux identiques, rejoignant ainsi une proposition d'une responsable du club de Limal Ottignies.
Un avis établi par la responsable jeunes est discuté pour voir comment réaliser les tournois des finales francophones au BWBC, le cahier des charges comprendra une salle de trois terrains minimum en deux ou trois jours;
- En tenant compte de l'annorama de la FVWB, il est décidé que les qualifications pour les finales francophones se dérouleront le vendredi 1^{er} mai pour les catégories scolaires et juniores, et le samedi 2 mai pour les catégories pupilles, minimes et cadettes, tout en se réservant la possibilité de programmer aussi des rencontres le dimanche même si le risque existe de tomber en concurrence avec les communions;
- La détection de nouveaux talents s'est déroulée le 15/09/19 avec la participation d'une centaine de jeunes, de plus, le Directeur Technique FVWB Herman Vleminckx était présent et a manifesté son intérêt pour le BWBC et l'engouement provoqué, il a l'intention de faire le tour des entités et ensuite d'établir un plan de développement général adapté aux divers besoins;
- Le Président informe le CA que le staff technique est complet et prêt à travailler dans l'intérêt de tous nos jeunes éléments; Quid de la composition ?
- Le CA examine les dérogations introduites par Uccle : 4 pour, 2 contres et 1 abstention (Francine ne pouvant pas voter).
- **Statuts et règlements**
- En vue de la prochaine AG, Le responsable demande à chaque membre de lui transmettre au plus tôt les modifications du ROI que ceux-ci veulent voir être -présentées.
- En vue de la prochaine AG, le responsable demande aux responsables compétitions et jeunes d'envoyer début octobre le nombre d'équipes par club
- Le responsable relève une mauvaise indication dans la composition des clubs loisirs par division. Plusieurs clubs font jouer leur équipe sous leur propre matricule. Il est donc demandé aux responsables compétitions et loisirs d'effectuer les modifications afin que le portail reflète la réalité. Ceci pour des questions éventuelles de facturation, de composition d'équipes, de communication de résultats, et de changements de rencontres.
- **Arbitrage**
- Les examens des nouveau candidats sont prévus ce samedi 21 pour les 5 premiers puis en octobre pour les 3 suivants, aucun candidat arbitre à domicile ne s'est présenté;
- **Compétitions**
- Concernant le nouveau statut de travailleur associatif, le CA examine ce statut avec les explications de Thibault qui a participé à la formation AISF à ce sujet, une information capitale doit encore être confirmée concernant l'inclusion ou pas de la TVA sur le montant

des prestations, suite à cette confirmation, Pierre et Jean-Pol prendront les mesures adéquates pour établir un contrat officiel pour les personnes qui en feront la demande. La demande d'un arbitre est déjà parvenue au CA, le CA décide de satisfaire aux demandes qui lui parviendraient par 2 voix pour, 2 contre et 3 abstentions (Didier ne peut pas voter et la voix du Président est prépondérante donc ce système est adopté);

- La CPC, suite aux explications du responsable, précise la situation pour les rencontres opposant deux équipes d'un même club dans la même division et les joueurs y participant;
 - Concernant Volley Spike, le CA et la CPC établissent la procédure concernant la feuille du match des réserves, cela sera transmis par la CPC à tous les clubs.

- **Trésorerie**
 - Les clubs sont en ordre de trésorerie et des factures seront envoyées bientôt en vue du championnat qui démarre;
 - Les arbitres seront payés soit toutes les semaines soit tous les quinze jours et pas tous les mois comme prévu initialement;

- **Loisirs**
 - A des fins de propagande (éviter des résultats non communiqués), le CA décide que les résultats des compétitions loisirs doivent être directement encodés sur le portail de la FVWB. Il est ainsi demandé au responsable loisirs de rédiger et d'envoyer un avis aux équipes loisirs afin qu'elles communiquent chez lui le résultat de leur rencontre par sms dès la fin de celle-ci.

- **Divers**
 - Le Président répondra à un courrier d'un de nos membres qui souhaite bénéficier de l'assurance RC administrateur de la FVWB;
 - Thibault demande au CA de réfléchir à l'usage des avoirs du CA pour promouvoir diverses actions au profit de toutes les catégories de nos membres.

- **Prochain CA**
 - Le CA fixe le prochain CA au lundi 22 octobre 2019 à 20h00 à l'Axisparc.

Fin de la réunion : 23h40